



## Liminaire du Comité Technique Local du 22 juin 2022

Nous profitons de cette période de passage des épreuves du bac pour soumettre à votre réflexion une citation du philosophe et économiste Karl MARX :

« *Le capitalisme ne fait pas qu'épuiser le travailleur, il épuise aussi la terre.* »

Cette citation illustre parfaitement le printemps caniculaire que les travailleurs, au nombre desquels les agents des finances publiques de la Moselle, sont confrontés.

Des températures de plus en plus chaudes dans les bureaux qui impactent leur santé.

Comment y répondre ? Des horaires de travail adaptés, des journées banalisées et le maintien des services de proximité pour limiter les déplacements des agents. A titre d'exemple, les récents choix de restructuration de 3 SGC (Services de gestion comptables) ont ainsi contraint 18 agents sur 26 à augmenter leur trajet domicile/travail.

Quand les dossiers d'impact intégreront-ils, le bilan carbone des restructurations ?

Les choix de Bercy, sont, dans les faits, à mille lieues de Bercy vert.

La CGT demande que les questions de fin de mois et de fin du monde soient abordées concomitamment.

L'étude publiée par Alternatives économiques, fin 2021, indique qu'en France, les tonnes de CO2 émises représentent :

- 5 tonnes par personne et par an pour les 50 % les plus pauvres ;
- 9,3 tonnes pour les 40 % intermédiaires ;
- 24,7 tonnes pour les 10 % les plus riches.

Les plus aisés sont ainsi ceux qui ont le plus d'impact en matière de pollution mais le moins d'impact sur la fiscalité, puisque proportionnellement, ils sont les moins imposés!

C'est la double peine pour les plus modestes qui subissent les désagréments du dérèglement climatique et pour lesquels les taxes s'imposent : malus sur les véhicules, augmentation du prix des carburants, du gaz et de l'électricité, habitat mal isolé. L'accès aux produits bios reste un luxe que nos salaires ne permettent pas.

La CGT revendique une réelle fiscalité en adéquation avec ces enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Une véritable justice fiscale et sociale.

Le libéralisme et ses tenants qui sont à l'œuvre démontrent leur peu d'efficacité et d'intérêt envers ces sujets. Pour la CGT, il est acquis que la transition écologique doit se faire avec tous les salariés du privé comme du public, meilleurs experts de leur travail. Ils peuvent faire des propositions d'évolution de leurs conditions de travail et missions, sérieusement et pas au travers d'un remue-méninges qui n'est là que pour habiller une nouvelle vague de restructurations, ayant pour objectif d'affaiblir encore plus les missions de la DGFIP.

Ces choix politiques essentiels ne peuvent être laissés entre les mains des entreprises et des gouvernements libéraux et de leurs relais, qui font primer les profits, sur la raison écologique. Tant qu'on ne sortira pas du capitalisme, la transition ne pourra pas se faire. Le capitalisme vert n'existe pas.

A l'ordre du jour, vous inscrivez une vaste réorganisation de la sphère contrôle fiscal.

Cette réorganisation a-t-elle pour objectif de répondre aux enjeux que nous venons d'évoquer ? NON !

Elle ne vise qu'à trouver une solution pour sortir de la crise générée par des choix antérieurs locaux délétères. C'est à chaque CTL, la même histoire. Quand la Direction finira-t-elle par apprendre de ses erreurs.

En l'espèce, l'origine remonte à la création des SIE et plus spécifiquement à la suppression du Pôle de Contrôle et d'Expertise de Saint Avold en 2016 et de la situation permanente de sous-effectif du PDCE (Pôle départemental de contrôle et d'expertise). Jamais ce service n'a été mis en capacité d'accomplir ses missions, faute de moyens humains, et de véritable vision stratégique. Pire, des emplois y ont été supprimés.

Il s'en est suivi des difficultés de programmation pour les brigades de vérifications qui ont dû travailler plusieurs années d'affilée à flux tendu et même intégrer une part de programmation à leurs travaux pour palier le manque.

Les difficultés se sont accrues en brigades départementales de vérification, lorsque le précédent DDFIP a décidé la suppression de la 3ème brigade. Les 2 chefs de brigade, restant, ont vu leur charge de travail être multipliée par 1 fois et demi, les rendant moins disponibles pour leurs vérificateurs, sachant que la particularité de la Moselle est qu'un vérificateur à temps plein a un objectif de 15 dossiers annuels, contrairement à d'autres DDFIP où l'objectif est de 13 affaires.

Les précédents choix erratiques vont désormais, au travers de la réorganisation, impacter dans leur emploi et leurs missions, 42 agents,

- sans compter, d'une part, les agents du PCR (Pôle de contrôle des revenus, patrimoine) dont la réorganisation est en cours de réflexion,

- et sans compter, d'autre part, l'ensemble des agents de la BCR (Brigade de contrôle et de recherche), du PDCE, des BDV (Brigade de vérification), du PCR, du PRS (Pôle de recouvrement spécialisé), des SIE, de la division DICOR et DAFPE qui se sont inquiétés, pendant toute la durée du groupe de travail, la feuille de route donnée au responsable de la DICOR, intégrant également ces services.

Par ailleurs, le DDFIP ne s'est pas caché, lors de la restitution du groupe de travail aux agents concernés que la création du Pôle Unique des Professionnels au 01/01/2024 lui permettrait une souplesse de gestion, pour renforcer ponctuellement certains services.

Voici un bel exemple de développement humain durable !

La CGT rappelle que la commission des Finances du Sénat a publié un rapport d'information le 22/04/2020 sur ce thème. Celui-ci tient à réaffirmer que le Conseil Constitutionnel a érigé la lutte contre la fraude fiscale comme un objectif de valeur constitutionnelle. Dans ce rapport sont évoqués des résultats très contrastés ces 10 dernières années, avec des effectifs en forte baisse. Environ 6000 emplois. Par ailleurs, le développement du data mining remet en cause les initiatives locales de programmation des contrôles fiscaux.

**Ces rafistolages permanents et récurrents ne sont pas à la hauteur des 100 milliards de fraude fiscale annuels, recettes budgétaires qui pourraient permettre de financer nos services publics, un véritable plan de réindustrialisation, et l'avenir de notre planète au travers de l'écologie.**